

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

Ouvrière ou ouvrier serricole

Production de cultures maraîchères

**Production de cultures de
plantes ornementales**

Carnet d'apprentissage

EQ-5086-02 (08-2010)

Juin 2010

Le présent document a été réalisé par AGRICarières, le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, grâce au soutien technique et financier de la Commission des partenaires du marché du travail, dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour obtenir la qualification professionnelle dans le métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole.



Direction du projet

Hélène Varvaressos, agr.
Directrice générale
AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre
de la production agricole

Coordination et rédaction

Aline Grenier, agr.
Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage
AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre
de la production agricole

Recherche et rédaction

Pierre-Paul Racicot
Consultant en formation professionnelle
Formation Pro FP

Conseils techniques

Michel Delorme, agr., Institut québécois de
développement de l'horticulture ornementale
Gilles Turcotte, agr. M. Sc.,
Consultant en production de cultures maraîchères en
serre

Collaboration

Richard Masson
Monique Deschênes
Oumar Touré
Conseillers
Direction du développement des compétences et de
l'intervention sectorielle
Commission des partenaires du marché du travail

Ce document peut être reproduit en entier ou en partie à la condition que la source soit mentionnée.

REMERCIEMENTS

AGRIcarrières tient à remercier de façon particulière les productrices et producteurs ainsi que les employées et employés agricoles de diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et consacrer généreusement de leur temps à diverses étapes de l'élaboration de la norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole.

Nous exprimons également notre gratitude aux personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces travaux à titre d'expertes et experts ou d'intervenantes et intervenants dans le secteur agricole.

Nous remercions enfin tout particulièrement MM. André Mousseau, Sylvain Lefort et Éric Chagnon, du Syndicat des producteurs en serre du Québec, pour leur précieuse contribution à l'ensemble des travaux d'élaboration de la norme professionnelle.

REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

Membres du Sous-comité formation et apprentissage en milieu de travail d'AGRIcarrières

Pierre Lemieux, président d'AGRIcarrières

André Mousseau, vice-président d'AGRIcarrières

Richard Maheu, président de la Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides et membre du conseil d'administration d'AGRIcarrières

Denis Roy, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et membre du conseil d'administration d'AGRIcarrières

Hélène Varvaessos, directrice générale d'AGRIcarrières

Personnes consultées

Membres du conseil d'administration du Syndicat des producteurs en serre du Québec

André Mousseau, producteur, président du Syndicat, Le Cactus Fleuri inc., Sainte-Madeleine

Marie Gosselin, productrice, 1^{re} vice-présidente du Syndicat, Les Serres du Saint-Laurent inc., Portneuf

Sylvain Terrault, producteur, 2^e vice-président du Syndicat, Groupe HydroSerre inc., Mirabel

Sylvain Wilson, producteur, trésorier du Syndicat, Les Serres Noël Wilson et fils inc., Saint-Rémi

Hervé Barjol, producteur, Serres Sainte-Anne inc., Saint-Alexandre

Sylvain Cléroux, producteur, Serres Sylvain Cléroux inc., Sainte-Dorothée Laval

Jacques Demers, producteur, Les productions horticoles Demers inc., Saint-Nicolas

Paul Fortier, producteur, Serres Fortier, Saint-Nicolas

Céline Gélinas, productrice, Les Serres Dalton, Saint-Alexis-de-Montcalm

Sylvain Lefort, producteur, Serres Lefort inc., Sainte-Clotilde-de-Châtauguay

Raymond Rouleau, producteur, Ferme Groupe Signay inc., Saint-Gédéon

Luc Verrier, producteur, Serres Verrier, Drummondville

Cultures maraîchères en production principale

Louis-David Beaugard, chef d'équipe, Excel Serres, Saint-Damase

Louiselle Bergeron, productrice, Les Serres Bergeron inc., Saint-Apollinaire

Gilles Bergeron, cariste et délégué syndical, Groupe HydroSerre inc., Mirabel

Christian Bérubé, représentant syndical, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501, Montréal

Yves Bricault, agronome et producteur, Jardins de la petite rivière, Carignan

Gilles Cadotte, agronome, Centre d'information et de développement expérimental en serriculture (CIDES), Saint-Hyacinthe

Hélène Charette, ouvrière serricole et assistante-déléguée syndicale, Les Serres du Saint-Laurent inc., Portneuf

André Cormier, producteur, Ferme André Cormier, L'Assomption

Josée Fortin, ouvrière serricole et déléguée syndicale, Les Serres du Saint-Laurent inc., Portneuf

Martin Gagnon, assistant-contremaître, Les Serres du Saint-Laurent inc., Portneuf

Marie-Catherine Girard, gérante, Les Serres du Saint-Laurent inc., Saint-Janvier

Carole Jutras, préposée à la récolte et déléguée syndicale, Groupe HydroSerre inc., Mirabel

Christiane Laroche, responsable du Centre d'emploi agricole, Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

Diane Lebel, responsable de production, Les Productions horticoles Demers inc., Saint-Nicolas

Sylvain Lefort, producteur, Serres Lefort inc., Sainte-Clotilde-de-Châteauguay

Jacques Pouliot, producteur, Les Serres Lamarche, Compton

Claude Rivest, responsable du Centre d'emploi agricole, Fédération de l'UPA de Lanaudière

Monique Simoneau, productrice, Les Serres Fleuri-Cap, Cap-Saint-Ignace

Lucie Takla, productrice, Le Mont Vert SENC, Saint-Dominique

Josianne Veillette, productrice, Les Serres Daniel Veillette, Saint-Narcisse

Luc Verrier, producteur, Serres Verrier, Drummondville

Cultures de plantes ornementales en production principale

Mario Beaumont, coopérant et directeur de serre, Coopérative de travailleurs, Serres Belle de jour, Saint-Nazaire

Sarah Bédard, ouvrière, Ferme Bédard et Blouin, Québec

Raymonde Blouin, productrice, Ferme Bédard et Blouin, Québec

Diane Camiran, technicienne, Serres Fortier, Saint-Nicolas

Isabelle Caron, ouvrière, Les Serres Caron, L'Islet

Gaétan Desnoyers, ouvrier, Fleurs rustiques inc., Saint-Damase

Gaétan Dion, ouvrier, Gestion Berlaber inc., La Malbaie

Paul Fortier, producteur, Serres Fortier, Saint-Nicolas

Hélène Giguère, productrice, Serres Fortier, Saint-Nicolas

Daniel Goyer, responsable du Centre d'emploi agricole, Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides

Chantal Grégoire, productrice, Serres Chemin des Îles, Lévis

Annie Lahaie, ouvrière, Les Serres Gilles et Francine Lahaie enr., Saint-Michel-de-Napierville

Mario Lavoie, producteur, Serres Francine et Jean-Claude Lavoie enr., Laval

Alain Levasseur, ouvrier et responsable de production, Serres Dame Nature, Saint-Gédéon

Claude Lévesque, producteur, Jardinière Saint-Louis l^{ée}, Saint-Lazare

Pierrette Martel, productrice, Le Cactus Fleuri inc., Sainte-Madeleine

Réal Martel, producteur, Québec Cactus International inc., Saint-Jean-Chrysostome

Maurice Poirier, producteur, Les Serres du canton, Montmagny

Gisane Savard, présidente, Coopérative de travailleurs, Serres Belle de jour, Saint-Nazaire

Grégoire Tersakian, gérant, Serres Sylvain Cléroux inc., Sainte-Dorothée Laval

DOSSIER DE L'APPRENTIE OU DE L'APPRENTI

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Note sur la protection des renseignements personnels

1. Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
2. Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail.
3. Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	1
Certificat de qualification professionnelle	3
Définition du métier	5
Tableau synthèse des compétences visées.....	7
MODULES	11
MODULES DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES.....	13
1A – Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères	15
1B – Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales	17
2A – Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères	21
2B – Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales	25
3 – Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre.....	29
4A – Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères	31
4B – Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales.....	33
5 – Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres	37
MODULES DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	39
6 – Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre	41
7 – Être capable d'arroser des plantes en serre	43
8 – Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre.....	45
Annexes	47
Annexe 1 – Plan individuel d'apprentissage	49
Annexe 2 – Renseignements sur l'employeur.....	53

Présentation

Le présent carnet comprend les modules d'apprentissage en entreprise conduisant à l'exercice du métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production serricole.

À l'aide de ce document, les apprenties et apprentis pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier, sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnes et les compagnons d'apprentissage pourront évaluer l'exécution des tâches du métier par les apprenties et apprentis et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée, et l'apprentissage de chaque tâche peut être fait dans l'ordre qui convient le mieux à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans le métier sont fournies dans le Guide de la compagne et du compagnon.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera la maîtrise des compétences. La ou le signataire représentant l'entreprise devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage, qui sert à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le Guide de la compagne et du compagnon.

Pour plus d'information ou pour un soutien technique relativement au Programme d'apprentissage au milieu de travail, on communiquera sans frais avec **AGRICARRIÈRES**, au numéro **1 877 679-PAMT-(7268)**.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprenties et aux apprentis de prendre soin de ce carnet, car c'est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise du métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole et de reconnaître que la ou le titulaire est une personne qualifiée.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrisera tous les éléments de compétence de chacun des modules et qu'une évaluation aura été faite, par la compagne ou le compagnon d'apprentissage, sur la base des conditions et critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec délivre un certificat de qualification à la personne qui maîtrise toutes les compétences essentielles contenues dans ce carnet d'apprentissage et, sur demande, une ou des attestations de compétence à la personne qui maîtrise une ou plusieurs de ces compétences.

Le certificat de qualification d'ouvrière ou d'ouvrier serricole sera délivré avec la mention « production de cultures maraîchères » ou la mention « production de cultures de plantes ornementales », selon le contexte de production dans lequel aura eu lieu l'apprentissage. Si une ouvrière ou un ouvrier serricole démontre la maîtrise des compétences dans les deux contextes de production, elle ou il obtiendra les deux certificats avec chacune des mentions.

La durée de l'apprentissage

Pour une personne qui ne détient pas de certificat d'ouvrière ou d'ouvrier serricole, l'apprentissage de ce métier dure au maximum dix-huit mois et peut s'étaler sur une période allant jusqu'à trois ans.

Pour une personne déjà titulaire d'un certificat d'ouvrière ou d'ouvrier serricole dans l'un des champs de spécialisation de « production de cultures maraîchères » ou de « production de cultures de plantes ornementales », la durée de l'apprentissage dans l'autre champ de spécialisation est d'un maximum de huit mois et peut s'étaler sur une période allant jusqu'à trois ans.

Définition du métier

L'ouvrière ou l'ouvrier serricole travaille dans une entreprise possédant une ou plusieurs serres de cultures maraîchères ou de plantes ornementales. Elle ou il y effectue des tâches reliées à la multiplication et à la mise en place des cultures en serre, à l'entretien des cultures en serre pendant leur croissance, à la préparation et au conditionnement des produits de serre pour la vente, et aux activités de nettoyage de serre entre les cultures. Elle ou il peut également participer à la vente des produits de serre.

L'ouvrière ou l'ouvrier serricole effectue son travail, généralement sur un lot de plants, à partir de directives précises sur les opérations à exécuter et sur les résultats attendus. Chaque tâche doit être exécutée selon le protocole établi dans l'entreprise.

Le travail est essentiellement manuel et demande de la dextérité. Les objets à soulever sont la plupart du temps légers, mais le poids de certaines boîtes de produits peut atteindre vingt kilogrammes.

Le travail dans les serres nécessite une bonne acuité visuelle, de la précision, une bonne capacité d'observation et l'aptitude à bien reconnaître les couleurs.

Il faut, dans ce métier, faire preuve d'initiative et de débrouillardise. La minutie et la ponctualité sont aussi des qualités nécessaires.

Norme professionnelle

La norme professionnelle du métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole comprend :

- cinq compétences essentielles, dont deux sont communes aux deux contextes de production (compétences 3 et 5) et trois sont associées à l'un ou l'autre des contextes de production (compétences 1A, 2A, 4A ou 1B, 2B, 4B);
- trois compétences complémentaires aux premières, qui se rapportent à des contextes de travail particuliers.

Compétences essentielles

Les compétences essentielles sont indispensables à l'exercice du métier. Leur maîtrise donne droit au certificat de qualification professionnelle d'ouvrière ou d'ouvrier serricole dans l'un ou l'autre des contextes de production ou dans les deux à la fois.

Production de cultures maraîchères

Les cinq compétences suivantes sont essentielles à l'exercice autonome et efficace du métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole dans une serre de cultures maraîchères. Le certificat délivré est assorti de la mention « production de cultures maraîchères » en fonction de la maîtrise de ces compétences.

- 1A Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères.
- 2A Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères.
- 3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre.
- 4A Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères.
- 5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres.

Production de cultures de plantes ornementales

Les cinq compétences suivantes sont essentielles à l'exercice autonome et efficace du métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole dans une serre de cultures de plantes ornementales. Le certificat délivré est assorti de la mention « production de cultures de plantes ornementales » en fonction de la maîtrise de ces compétences.

- 1B Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales.
- 2B Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales.
- 3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre.
- 4B Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales.
- 5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres.

Si une ouvrière ou un ouvrier serricole démontre la maîtrise de ces compétences dans les deux contextes de production, elle ou il recevra les deux certificats soit de « production de cultures maraîchères » et de « production de cultures de plantes ornementales ».

Compétences complémentaires

Les trois compétences suivantes sont complémentaires, c'est-à-dire qu'elles s'ajoutent aux compétences essentielles du métier et se rapportent à des situations de travail particulières.

Ces compétences sont inscrites au Registre des compétences d'Emploi-Québec et reconnues par une attestation.

- 6 Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre.
- 7 Être capable d'arroser des plantes en serre.
- 8 Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre.

**Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier
d'ouvrière ou d'ouvrier serricole**

COMPÉTENCES ESSENTIELLES : *Production de cultures maraîchères*

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES				
1A Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères.	1A.1 Effectuer la mise en place des cultures dans les serres.				
2A Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères.	2A.1 Réaliser des tailles d'entretien des plantes en serre.	2A.2 Nettoyer des cultures en serre.	2A.3 Tuteurer ou soutenir des plantes en serre.	2A.4 Détecter et corriger les anomalies d'arrosage ou d'irrigation des plantes.	2A.5 Reconnaître et signaler les principales anomalies de fonctionnement des équipements de production.
3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre.	3.1 Repérer et signaler les anomalies dans les cultures.	3.2 Réaliser des traitements phytosanitaires préventifs et curatifs.			
4A Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères.	4A.1 Récolter des produits de serre.	4A.2 Conditionner les produits de serre pour la commercialisation.	4A.3 Réaliser la préparation d'une commande.		
5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres	5.1 Réaliser le nettoyage d'une serre à la fin d'une culture.	5.2 Nettoyer et désinfecter les outils, les équipements et les locaux.			

**Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier
d'ouvrière ou d'ouvrier serricole**

COMPÉTENCES ESSENTIELLES : *Production de cultures de plantes ornementales*

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES				
1B Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales.	1B.1 Réaliser des opérations de multiplication des végétaux.	1B.2 Effectuer la mise en place des cultures dans les serres.			
2B Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales.	2B.1 Réaliser les tailles d'entretien des plantes en serre.	2B.2 Nettoyer les cultures en serre.	2B.3 Tuteurer ou soutenir les plantes en serre.	2B.4 Détecter et corriger les anomalies d'arrosage ou d'irrigation des plantes.	2B.5 Reconnaître et signaler les principales anomalies de fonctionnement des équipements de production.
	2B.6 Rempoter des plants dans une serre.	2B.7 Espacer les plants d'une culture en serre.			
3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre.	3.1 Repérer et signaler les anomalies dans les cultures.	3.2 Réaliser des traitements phytosanitaires préventifs et curatifs.			
4B Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales.	4B.1 Sélectionner et regrouper des produits de serre pour la commercialisation.	4B.2 Conditionner des produits de serre pour la commercialisation.	4B.3 Préparer une commande pour la livraison.		
5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres.	5.1 Réaliser le nettoyage d'une serre à la fin d'une culture.	5.2 Nettoyer et désinfecter les outils, les équipements et les locaux.			

**Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier
d'ouvrière ou d'ouvrier serricole**

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES				
6 Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre.	6.1 Effectuer la pollinisation manuelle des fleurs.	6.2 Implanter et soutenir une pollinisation par bourdon.			
7 Être capable d'arroser des plantes en serre.	7.1 Reconnaître les besoins d'arrosage des cultures en serre.	7.2 Effectuer l'arrosage d'une culture en serre.			
8 Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre.	8.1 Accueillir la clientèle et la conseiller sur les produits offerts.	8.2 Effectuer des transactions.	8.3 Disposer les produits sur les étalages.	8.4 Maintenir la propreté des locaux et du matériel.	

Modules

Ce carnet est composé de cinq modules d'apprentissage obligatoires et de trois modules complémentaires. Chaque module contient des éléments obligatoires pour l'acquisition de la compétence visée par le module. Tous les éléments de compétence obligatoires, dans l'un ou l'autre des contextes de travail ou dans les deux contextes, doivent être maîtrisés pour donner droit à la qualification rattachée à cette compétence.

Aussi, les tâches particulières signalées au sujet des serres de cultures maraîchères sont obligatoires pour les apprenties ou les apprentis qui travaillent dans ce genre de serre et les tâches particulières signalées pour les serres de plantes ornementales sont obligatoires pour celles et ceux qui travaillent dans une serre de plantes ornementales. Il leur est également possible de se qualifier dans les deux types de production si leur parcours leur en fournit l'occasion.

Les profils de compétences et les productions

En vue de répondre aux besoins du plus grand nombre de travailleurs et d'entreprises serricoles du Québec, la norme professionnelle pour ouvrière ou ouvrier serricole a été conçue en fonction des techniques et des produits communs à la majorité des entreprises, qu'elles produisent des cultures maraîchères ou des plantes ornementales en serre.

Ainsi, le profil « production de cultures maraîchères » convient particulièrement aux ouvrières et ouvriers qui travaillent dans des entreprises qui produisent des tomates, des concombres ou des poivrons au moyen de plantes à croissance indéterminée, en substrat de culture ou en pleine terre. Ces productions utilisent le palissage avec systèmes d'arrosage et de fertilisation automatiques.

Quant au profil « production de cultures de plantes ornementales », il convient aux ouvrières et ouvriers qui travaillent dans des entreprises qui cultivent des plantes ornementales annuelles ou vivaces, des plantes d'intérieur ou des potées fleuries sur base de substrats solides, avec systèmes d'arrosage et de fertilisation manuels ou automatiques. La culture des fines herbes et des transplants de légumes convient également à ce profil de par la nature des produits et des techniques employées.

Dans les entreprises dont les techniques ou les produits sont particuliers (par exemple la culture de laitue hydroponique sur flotteurs mobiles, les cultures en émergence telles les plantes feuilles), le profil des tâches et des connaissances exigées des ouvrières et des ouvriers peut présenter des différences plus ou moins importantes, selon le cas, par rapport aux deux profils qui ont été retenus pour structurer la norme professionnelle. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à AGRICarières pour obtenir un avis sur ces situations.

**MODULES DES
COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

MODULE 1A - Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	compagne ou compagnon
1A.1 Effectuer la mise en place des cultures dans les serres <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer la terre ou mettre en place le support de culture (sacs ou bacs de culture, flotteurs mobiles, etc.). ◇ Transporter et mettre en place de jeunes plants. ◇ Installer des goutteurs d'irrigation*. ◇ Installer des fils de tuteurage ou des crochets*. 	_____ _____ _____ _____	_____	_____

* L'apprentissage de cette tâche est obligatoire dans les entreprises qui utilisent cette pratique ou cette technique.

Atteinte de la compétence 1A

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé à l'aide des équipements et des produits de préparation de cultures utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect des méthodes de travail de l'entreprise pour la mise en place des cultures.
- Respect du plan de disposition prescrit.
- Installation et positionnement corrects des réseaux d'irrigation, le cas échéant.
- Minimum de dommages aux plants.
- Propreté des lieux après la mise en place.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1A

« Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 1B - Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	compagne ou compagnon
1B.1 Réaliser des opérations de multiplication des végétaux			
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Produire des plantules par semis <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer des plateaux pour les semis. ▪ Réaliser des semis. ▪ Repiquer des plantules. ▪ Arroser des plantules ou des plateaux de semis*. 	_____ _____ _____ _____	_____	_____
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Produire des plantules par bouturage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer des contenants pour les boutures. ▪ Prélever des boutures. ▪ Planter des boutures. ▪ Empoter des boutures. ▪ Arroser des boutures*. 	_____ _____ _____ _____ _____	_____	_____
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Multiplier des plantes par division des souches* <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer des contenants. ▪ Prélever des divisions sur les plantes souches. ▪ Planter des divisions. ▪ Arroser des divisions*. 	_____ _____ _____ _____	_____	_____

Atteinte de la compétence 1B

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé à l'aide des équipements et des produits de préparation de cultures utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect des consignes de travail de l'entreprise pour la multiplication des végétaux selon les cultures, les techniques employées et le résultat attendu.
- Respect des méthodes de travail de l'entreprise pour la mise en place des cultures.
- Respect du plan de disposition prescrit.
- Installation et positionnement corrects des réseaux d'irrigation, le cas échéant.
- Minimum de dommages aux plants.
- Propreté des lieux après les travaux.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1B

« Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 2A - Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
2A.1 Réaliser des tailles d'entretien des plantes en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Ébourgeonner (édrageonner), c'est-à-dire enlever les bourgeons axillaires (gourmands ou drageons). ◇ Tailler les fleurs. ◇ Tailler les fruits. ◇ Étêter les plantes en fin de cycle. 	 _____ _____ _____ _____	 _____	 _____
2A.2 Nettoyer des cultures en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Tailler les vieilles rafles. ◇ Effeuille les plantes. ◇ Tailler les fleurs et les fruits avortés. ◇ Éliminer les plantes non productives. 	 _____ _____ _____ _____	 _____	 _____
2A.3 Tuteurer ou soutenir des plantes en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Palisser les plantes des cultures supportées par des ficelles verticales, par clipsage ou par enroulement. ◇ Poser des supports de bouquets (grappes)*. ◇ Effectuer la descente des plantes*. 	 _____ _____ _____	 _____	 _____

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
<p>2A.4 Détecter et corriger des anomalies d'arrosage ou d'irrigation des plantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Faire le suivi de l'irrigation automatique d'une culture de plantes maraîchères. ◇ Apporter des corrections mineures au système d'irrigation, au besoin. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>2A.5 Reconnaître et signaler les principales anomalies de fonctionnement des équipements de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter les anomalies de fonctionnement des équipements <ul style="list-style-type: none"> ▪ Irrigation ▪ Chauffage ▪ Éclairage ▪ Système d'enrichissement au CO₂ ▪ Eau chaude ▪ Autres : _____ ◇ Détecter les anomalies de fonctionnement des structures de serre. ◇ Signaler les anomalies à la personne responsable. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

- **L'apprentissage de cette tâche est obligatoire dans les entreprises qui utilisent cette pratique ou cette technique.**

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et produits d'entretien de cultures de serre utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect des consignes de travail de l'entreprise pour la taille, le nettoyage et le tuteurage ou le soutien des plantes selon les cultures, les techniques employées et le résultat attendu.
- Netteté des tailles d'entretien.
- Netteté des tailles de nettoyage.
- Choix des accessoires appropriés au tuteurage ou au soutien.
- Positionnement approprié des accessoires de tuteurage ou de soutien utilisés.
- Absence de bris ou de cassures des tiges.
- Régularité et solidité du tuteurage ou du soutien.
- Utilisation d'outils appropriés et désinfectés.
- Application rigoureuse des méthodes de désinfection des outils.
- Propreté des lieux après les travaux.
- Rythme de travail adéquat.
- Respect des consignes de travail pour la surveillance de l'arrosage ou de l'irrigation des plantes.
- Justesse de la détection des défauts d'arrosage ou d'irrigation.
- Justesse des mesures de correction mineures utilisées.
- Rapidité à signaler à la personne responsable les défauts d'arrosage ou d'irrigation.
- Justesse de la reconnaissance des principales anomalies de fonctionnement des équipements et des structures.
- Rapidité à détecter les anomalies de fonctionnement.
- Promptitude à signaler les anomalies à la personne responsable.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre:	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2A

« Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 2B - Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
2B.1 Réaliser des tailles d'entretien des plantes en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Effectuer le pinçage des plantes ◇ Effectuer les tailles de formation des plantes ◇ Effectuer l'ébourgeonnement des plantes (<i>disbudding</i>). 	 _____ _____ _____	 _____ _____ _____	 _____ _____ _____
2B.2 Nettoyer des cultures en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Effeuillez les plantes. ◇ Éliminer les plantes non productives. 	 _____ _____	 _____ _____	 _____ _____
2B.3 Tuteurer ou soutenir des plantes en serre <ul style="list-style-type: none"> ◇ Tuteurer les plantes ornementales. 	 _____	 _____ _____	 _____ _____
2B.4 Détecter et corriger des anomalies d'arrosage ou d'irrigation des plantes <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter les anomalies d'arrosage ou d'irrigation des plantes. ◇ Apporter des corrections mineures à l'arrosage ou à l'irrigation. 	 _____ _____	 _____ _____	 _____ _____

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
2B.5 Reconnaître et signaler les principales anomalies de fonctionnement des équipements de production. ◇ Détecter les anomalies de fonctionnement des équipements <ul style="list-style-type: none"> ▪ Irrigation 	_____		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chauffage ▪ Éclairage ▪ Eau chaude ▪ Autres : _____ ◇ Détecter les anomalies de fonctionnement des structures de serre. ◇ Signaler les anomalies à la personne responsable.	_____ _____ _____ _____ _____	_____	_____
2B.6 Rempoter des plants dans une serre ◇ Rempoter les plants. ◇ Préparer des agencements de plants*. ◇ Étiqueter les plants rempotés. ◇ Arroser les plants ou installer des goutteurs d'irrigation*.	_____ _____ _____ _____	_____	_____
2B.7 Espacer les plants d'une culture en serre ◇ Transporter ou déplacer les plants vers le lieu de culture. ◇ Disposer et espacer les plants selon les consignes de l'entreprise.	_____ _____	_____	_____

- **L'apprentissage de cette tâche est obligatoire dans les entreprises où elle est généralement déléguée aux ouvrières et ouvriers serricoles.**

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et produits d'entretien de cultures de serre utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect des consignes de travail de l'entreprise pour la taille, le nettoyage et le tuteurage ou le soutien des plantes selon les cultures, les techniques employées et le résultat attendu.
- Netteté des tailles d'entretien.
- Netteté des tailles de nettoyage.
- Choix des accessoires appropriés au tuteurage ou au soutien.
- Régularité et solidité du tuteurage ou du soutien.
- Positionnement approprié des accessoires de tuteurage ou de soutien utilisés.
- Absence de bris ou de cassures des tiges.
- Application rigoureuse des méthodes de désinfection des outils.
- Propreté des lieux après les travaux.
- Respect des consignes de travail pour la surveillance de l'arrosage ou de l'irrigation.
- Justesse de la détection des défauts d'arrosage ou d'irrigation.
- Justesse des mesures de correction mineures utilisées.
- Rapidité à signaler à la personne responsable les défauts d'arrosage ou d'irrigation.
- Justesse de la reconnaissance des principales anomalies de fonctionnement des équipements et des structures.
- Rapidité à détecter les anomalies de fonctionnement.
- Promptitude à signaler les anomalies de fonctionnement à la personne responsable.
- Choix approprié des pots pour le repotage.
- Remplissage uniforme et adéquat des nouveaux pots.
- Justesse de la sélection des plantes à repoter.
- Placement des plantes dans les nouveaux pots selon les consignes reçues.
- Tassement adéquat du substrat dans les pots.
- Respect du plan d'agencement, le cas échéant.
- Justesse de l'étiquetage des plants repotés.
- Justesse de l'arrosage, le cas échéant.
- Respect des méthodes d'espacement de l'entreprise.
- Qualité d'espacement.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2B

« Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 3 - Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre: production de cultures maraîchères et production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
3.1 Repérer et signaler des anomalies dans les cultures <ul style="list-style-type: none"> ◇ Surveiller et signaler immédiatement à la personne responsable la présence de traces de maladies, de chloroses et d'autres anomalies des plantes. ◇ Surveiller et signaler immédiatement à la personne responsable la présence d'insectes et d'acariens nuisibles. 	 _____ _____ 	 _____ _____ 	 _____ _____
3.2 Réaliser des traitements phytosanitaires préventifs et curatifs Appliquer une ou plusieurs des techniques de phytoprotection suivantes, selon les pratiques de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer des bouillies*. ◇ Appliquer des produits phytosanitaires*. ◇ Nettoyer les équipements de phytoprotection*. ◇ Élaguer et badigeonner les parties de plantes infectées*. ◇ Installer des pièges pour le dépistage des insectes. ◇ Mettre en place des auxiliaires de lutte biologique. 	 _____ _____ _____ _____ _____ 	 _____ _____ _____ _____ _____ 	 _____ _____ _____ _____ _____

* Les tâches comportant des opérations de préparation et d'utilisation de pesticides doivent être effectuées en respectant le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, c. P-9.3, r.0.1.

Atteinte de la compétence 3

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits de phytoprotection utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Repérage des principaux symptômes de maladies des cultures.
- Repérage des principaux indices de présence d'insectes ou d'acariens nuisibles.
- Promptitude à signaler toute anomalie.
- Respect des méthodes de travail prévenant l'apparition ou la prolifération des maladies et des ravageurs.
- Respect des méthodes de l'entreprise pour la préparation et l'application des pesticides.
- Utilisation rigoureuse des mesures de phytoprotection utilisant des insectes prédateurs ou parasitoïdes.
- Utilisation rigoureuse des mesures correctives pour des plantes ou des lots de plantes malades ou infestées par des ravageurs.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3

« Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 4A - Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
4A.1 Récolter des produits de serre ◇ Récolter des produits de serre.	_____	_____	_____
4A.2 Conditionner des produits de serre pour la commercialisation ◇ Nettoyer les produits au besoin. ◇ Peser et ajuster le poids ou ajuster le nombre de produits par boîte. ◇ Emballer les produits de serre.	_____ _____ _____	_____ _____ _____	_____ _____ _____
4A.3 Réaliser la préparation d'une commande ◇ Monter ou préparer des contenants d'expédition. ◇ Remplir les contenants d'expédition de produits de serre (boîtes, chariots ou palettes). ◇ Étiqueter les contenants d'expédition de produits de serre.	_____ _____ _____	_____ _____ _____	_____ _____ _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits de préparation et de conditionnement de produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect des méthodes de travail de l'entreprise.
- Respect des procédures de récolte.
- Respect des critères spécifiés pour chaque récolte.
- Choix judicieux des produits récoltés.
- Respect des consignes d'acheminement des produits récoltés vers le poste de conditionnement.
- Qualité du nettoyage et du classement des produits.
- Conformité et qualité de l'emballage.
- Conformité de l'étiquetage.
- Interprétation juste du bon de commande.
- Conformité aux consignes de préparation des contenants d'expédition.
- Prévision juste de la quantité nécessaire de contenants d'expédition.
- Conformité au bon de commande relativement aux produits et aux quantités à expédier.
- Conformité de l'étiquetage de la commande.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4A

« Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 4B - Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
4B.1 Sélectionner et regrouper des produits de serre pour la commercialisation <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner et regrouper des produits de serre pour la vente. ◇ Acheminer vers le poste de conditionnement les produits sélectionnés et regroupés. 	 _____ _____ 	 _____ _____ 	 _____ _____
4B.2 Conditionner des produits de serre pour la commercialisation <ul style="list-style-type: none"> ◇ Emballer des produits de serre. 	 _____ 	 _____ 	 _____
4B.3 Préparer une commande pour la livraison <ul style="list-style-type: none"> ◇ Monter ou préparer des contenants d'expédition pour le transport. ◇ Remplir des contenants d'expédition de produits de serre (boîtes, chariots ou palettes). ◇ Étiqueter des contenants d'expédition de produits de serre. 	 _____ _____ _____ 	 _____ _____ 	 _____ _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits de préparation et de conditionnement utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Interprétation juste du bon de commande ou des consignes reçues.
- Respect des procédures de préparation des commandes.
- Respect des critères de commercialisation spécifiés pour chaque culture de plantes ornementales.
- Choix judicieux des produits.
- Respect des consignes d'acheminement des produits vers le poste de conditionnement.
- Qualité du nettoyage des produits.
- Conformité et qualité de l'emballage.
- Conformité de l'étiquetage.
- Respect des méthodes de travail de l'entreprise pour la préparation des commandes pour la livraison.
- Conformité des contenants d'expédition préparés.
- Prévision juste de la quantité nécessaire de contenants d'expédition.
- Conformité au bon de commande des produits et des quantités à expédier.
- Conformité de l'étiquetage de la commande.
- Rythme de travail adéquat.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4B

« Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 5 - Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres : production de cultures maraîchères et production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
5.1 Réaliser le nettoyage d'une serre à la fin d'une culture <ul style="list-style-type: none"> ◇ Retirer l'ancienne culture. ◇ Sortir le matériel mobile de la serre (substrats, outils, sacs, fils de tuteurage, paniers, pots, crochets, etc.). ◇ Démonter le système d'irrigation*. ◇ Désherber au besoin. ◇ Enlever tous les débris de cultures. 	 _____ _____ _____ _____ _____	 	
5.2 Nettoyer et désinfecter des outils, des équipements et des locaux. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner et préparer le matériel de désinfection. ◇ Nettoyer et désinfecter les outils. ◇ Nettoyer et désinfecter les équipements de production. ◇ Nettoyer et désinfecter les aires de production et de travail. ◇ Éliminer les déchets organiques et inorganiques selon les consignes de l'entreprise. 	 _____ _____ _____ _____ _____	 	

* L'apprentissage de cette tâche est obligatoire dans les entreprises où elle est généralement déléguée aux ouvrières et ouvriers serricoles.

Atteinte de la compétence 5

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits de nettoyage et de désinfection utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Respect de toutes les consignes de travail, à toutes les étapes du nettoyage.
- Rythme de travail adéquat.
- Respect des méthodes de nettoyage et de désinfection de l'entreprise.
- Utilisation des outils de nettoyage et de désinfection appropriés.
- Rangement adéquat des outils et de l'équipement.
- Propreté des locaux et des équipements.
- Respect des consignes d'élimination des déchets organiques et non organiques.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 5

« Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

**MODULES DES
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES**

MODULE 6 - Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
6.1 Effectuer la pollinisation manuelle des fleurs <ul style="list-style-type: none"> ◇ Réaliser la pollinisation manuelle (mécanique) des fleurs. ◇ Nettoyer et ranger les outils et équipements utilisés. ◇ Vérifier le degré de pollinisation de la culture. 	_____ _____ _____	_____ _____	_____ _____
6.2 Planter et soutenir une pollinisation par bourdon. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Installer des ruches de bourdons. ◇ Surveiller le marquage des fleurs par les bourdons. ◇ Faire le comptage des fleurs marquées. 	_____ _____ _____	_____ _____	_____ _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Pollinisation complète de toutes les plantes (tous les bouquets floraux).
- Justesse du positionnement de la tige vibrante ou autre équipement de pollinisation.
- Durée adéquate du contact entre la tige vibrante et le bouquet floral.
- Taux de pollinisation adéquat.
- Rythme de travail adéquat.
- Respect des consignes de positionnement des ruches.
- Évaluation juste de la qualité de la pollinisation.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 6

« Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 7 - Être capable d'arroser des plantes en serre

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'arroser des plantes en serre : production de cultures maraîchères et production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
7.1 Reconnaître les besoins d'arrosage des cultures en serre ◇ Analyser les besoins d'arrosage des cultures.	_____	_____	_____
7.2 Effectuer l'arrosage d'une culture en serre ◇ Planifier les arrosages selon les besoins des cultures. ◇ Préparer des mélanges de produits fertilisants pour l'arrosage. ◇ Préparer les équipements d'arrosage selon les besoins des cultures. ◇ Arroser les plantes en serre. ◇ Vérifier la qualité de l'arrosage.	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements et des produits d'arrosage utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Reconnaissance juste des besoins d'arrosage des différentes cultures.
- Choix judicieux des produits fertilisants à préparer pour la fertilisation par arrosage, au besoin.
- Respect des proportions de produits fertilisants dans le mélange d'arrosage, le cas échéant.
- Prise en compte des conditions climatiques existantes et à venir pour déterminer la fréquence des arrosages et l'apport d'eau nécessaire.
- Uniformité et suffisance de l'arrosage.
- Maniement adéquat des accessoires d'arrosage et absence de bris et de renversements.
- Rythme de travail adéquat.
- Vérification adéquate de la qualité de l'arrosage.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 7

« Être capable d'arroser des plantes en serre »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 8 - Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre : production de cultures maraîchères et production de cultures de plantes ornementales

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention et les règles de santé et de sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

Éléments de compétence	✓	Initiales	
		apprentie ou apprenti	apprentie ou apprenti
8.1 Accueillir et conseiller des clients sur les produits offerts <ul style="list-style-type: none"> ◇ Accueillir la clientèle. ◇ Donner de l'information sur les produits. ◇ Proposer des produits à la clientèle. 	_____ _____ _____	_____	_____
8.2 Effectuer des transactions <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer des factures. ◇ Recevoir des paiements pour les produits. ◇ Emballer les produits. ◇ Aider les clients et clientes à transporter jusqu'à leur véhicule les produits achetés*. 	_____ _____ _____ _____	_____	_____
8.3 Disposer des produits sur les étalages <ul style="list-style-type: none"> ◇ Disposer les produits sur les étalages. ◇ Placer les produits de façon attrayante. ◇ Réapprovisionner, au besoin, les étalages. 	_____ _____ _____	_____	_____
8.4 Maintenir la propreté des locaux et du matériel <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer les étalages. ◇ Nettoyer les planchers et les comptoirs. 	_____ _____	_____	_____

* L'apprentissage de cette tâche est obligatoire dans les entreprises où elle est généralement déléguée aux ouvrières et ouvriers serricoles.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ L'évaluation a été faite ou validée par la compagne ou le compagnon.
- ◇ L'évaluation est basée sur l'observation de l'exécution des tâches par l'apprentie ou l'apprenti, dans l'exercice normal du travail.
- ◇ Le travail a été réalisé de façon autonome et à l'aide des équipements utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Courtoisie et patience.
- Pertinence de l'information donnée à la clientèle par rapport aux besoins.
- Satisfaction de la clientèle.
- Précision et absence d'erreurs dans la facturation et dans la réception des paiements.
- Disposition propre et ordonnée des produits sur les étalages.
- Étiquetage approprié des produits.
- Absence de produits défraîchis, abîmés ou malades.
- Constance de l'approvisionnement permettant d'éviter les espaces vides dans les étalages.
- Propreté des étalages et des lieux.
- Absence de rebuts.

CONTEXTES DANS LESQUELS L'APPRENTISSAGE A ÉTÉ RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé avec l'une ou plusieurs des cultures suivantes :

Cultures maraîchères	Initiales de la compagne ou du compagnon
Tomate	
Poivron	
Concombre	
Autre :	

Plantes ornementales	Initiales de la compagne ou du compagnon
Annuelles	
Vivaces	
Potées fleuries	
Plantes d'intérieur	
Autres :	

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 8

« Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre »

Signature de l'apprentie ou de l'apprenti _____

Signature de la compagne ou du compagnon _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Annexes

- Annexe 1 Plan individuel d'apprentissage**
- Annexe 2 Renseignements sur l'employeur**

Nom de l'apprentie ou de l'apprenti :	N° de carnet Emploi-Québec :
--	-------------------------------------

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Ouvrière ou ouvrier serricole - Production de cultures maraîchères

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature, représentant d'Emploi-Québec	Date	Numéro de l'entente
COMPÉTENCES ESSENTIELLES					
1A Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures maraîchères					
2A Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures maraîchères					
3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre					
4A Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures maraîchères					
5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres					

Nom de l'apprentie ou de l'apprenti :

N° de carnet Emploi-Québec :

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Ouvrière ou ouvrier serricole - Production de cultures de plantes ornementales

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature, représentant d'Emploi-Québec	Date	Numéro de l'entente
COMPÉTENCES ESSENTIELLES					
1B Être capable de préparer des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales					
2B Être capable d'entretenir des cultures en serre : production de cultures de plantes ornementales					
3 Être capable d'appliquer des techniques de phytoprotection en serre					
4B Être capable de préparer et de conditionner des produits de serre pour la commercialisation : production de cultures de plantes ornementales					
5 Être capable de nettoyer et d'entretenir des serres					

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature, représentant d'Emploi-Québec	Date	Numéro de l'entente
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES					
6. Être capable d'appliquer des techniques de pollinisation de cultures maraîchères en serre.					
7. Être capable d'arroser des plantes en serre.					
8. Être capable de tenir un comptoir de vente de produits de serre.					

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagnie ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagnie ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagnie ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin